

Virginie DUBY-MULLER

Député sortant de la 4^{ème} circonscription

Vice-Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Annemasse, le mardi 6 juin 2017

che Monsieur,

Vous avez bien voulu me faire part de votre mécontentement envers la politique de lutte contre l'insécurité routière. Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de la pétition que vous m'avez transmise avec toute l'attention qu'elle mérite.

Je veux vous rappeler que le groupe Les Républicains n'a cessé de chercher, en matière de sécurité routière, **un équilibre entre répression des comportements les plus dangereux et respect de la liberté des conducteurs.** Vous le savez, ce n'est qu'au prix d'une conjonction de mesures visant à agir sur l'ensemble des facteurs des accidents routiers qu'une baisse du nombre de victimes peut être durablement engagée. **A ce titre, les radars ne sauraient être considérés comme seul instrument de lutte contre la hausse inquiétante de la mortalité sur les routes françaises,** leur efficacité étant subordonnée à la mise en œuvre d'une politique globale et cohérente.

Ainsi, l'échec patent du Gouvernement de François HOLLANDE dans la lutte contre la recrudescence des accidents doit nous conduire à **reconsidérer nos politiques publiques en faveur de la sécurité routière** et à **mettre notamment l'accent sur l'entretien des routes et des infrastructures** ainsi que **sur la prévention** auprès des conducteurs.

C'est à bon droit que les usagers de la route s'interrogent sur l'objectif réel de récentes mesures d'ordre réglementaires, qui ne sont par conséquent pas débattues au Parlement, comme l'externalisation de la gestion des voitures équipées de radars mobiles embarqués à des sociétés privées, ou la possible autorisation par les forces de l'ordre à faire usage de brouilleurs pour empêcher les automobilistes d'émettre et de recevoir des informations.

C'est la raison pour laquelle j'appelle le nouveau Gouvernement à établir le coût exact de la politique de sécurité routière mise en œuvre dans notre pays depuis quarante ans et à évaluer les résultats de cette politique dans tous les domaines, dont l'apport spécifique des radars depuis 2002. Vous pouvez compter sur ma mobilisation en ce sens pour le prochain quinquennat.

Tels sont les éléments d'information que je souhaitais porter à votre connaissance.

Restant à votre disposition pour compléter votre information, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

V. DUBY-MULLER

Virginie DUBY-MULLER